

L'Écho de la tour

Bulletin d'information d'Ambleny

N° 21



L'été 2019

Vacances au centre

Fête communale

Manifestations et sports

Rentrée des classes...

...et toutes les infos

Juillet - Août - Septembre 2019



N° 21
Juillet-Août-
Septembre 2019
Bulletin trimestriel

Sommaire

Infos municipales 3

Mairie, services et jours d'ouverture
Agence postale communale, horaires
Bibliothèque, nouvelle adresse
État civil, naissances, mariages, décès

..... 4

Conseil municipal, compte rendu
Arrêté municipal, nuisances nocturnes
Liste électorale, comment s'inscrire

..... 5

Travaux, voirie, entretien...

..... 6

Seniors, repas et colis de fin d'année
Sécurité routière, panneaux Stop
Internet, le site de la commune

..... 7

Arnaques, à la fibre et à l'isolation
Mes alertes, un service d'infos

Manifestations 8

Ça s'est passé à Ambleny cet été,
fête communale, expo, cérémonies,
soirées, jeux, sports...

Infos pratiques 10

Ça c'est dit !, chaîne d'infos locales
Oups, rectifier une erreur administrative
Élagage, règles de bon voisinage
Coordonnées, syndicat des eaux SESV

..... 11

Randonnée, sur la Route d'Artagnan
Arts, 3 nouvelles activités avec la CCRV
Coordonnées, CC Retz-en-Valois

Infos commerces 12

Aux saveurs de Karine, traiteur
New Tif, réouverture du salon

Histoire et Patrimoine 13

Navigation, un bateau amblenois
du transatlantique au bateau-lavoir

Temps libre 14

Centre de loisirs, les grandes vacances

Écoles..... 15

Fin d'études, distribution de
fournitures pour l'entrée au collège
Rentrée des classes, nouveautés 2019
Travaux, rénovations dans les écoles

Sports et Loisirs 16

Médaillées, des cavalières émérites
Folk, bal du Western Country Show
Agenda, les dates à retenir

Édito

Un été amblenois

Après les festivités de juillet et les congés, les actifs ont repris le travail, les écoliers le chemin de l'école... l'été est passé.

En août, nous avons eu la joie d'accueillir Sandrine Bouteville, coiffeuse, qui succède à Margaux Moliné, et Stéphanie Robert, nouvelle directrice de notre groupe scolaire. Nous leur souhaitons à toutes deux la bienvenue dans notre commune.

Comme nous nous y étions engagés, avec la Communauté de communes, nous sommes très heureux d'avoir signé le premier permis de construire sur la ZAC de Pontarcher. Je suis maintenant persuadé que d'autres entrepreneurs viendront s'installer sur cette zone trop longtemps restée nue.

L'été s'est bien passé à Ambleny, pourtant, cette saison avait mal débuté. Des incivilités en tout genre m'ont obligé à prendre un arrêté sévère, conseillé par la gendarmerie. À savoir, l'interdiction de se regrouper et de consommer de l'alcool dans les lieux publics, afin de limiter les nuisances auditives, particulièrement près de l'église et de la salle de la Vigne-Catherine. Cette disposition s'est révélée efficace.

Depuis le 1^{er} septembre, la France est entrée en campagne pré-électorale pour les prochaines élections municipales. Ambleny n'y échappe pas et au moins deux listes, sinon plus, s'affronteront en mars 2020. C'est le moment de vous annoncer que je ne me représenterai pas. En effet, j'aurai 72 ans l'an prochain et j'estime qu'il n'est pas sérieux de présider aux destinées d'une commune à partir d'un certain âge (78 ans à la fin du prochain mandat!). Laissons les jeunes retraités et actifs administrer Ambleny. Je voulais vous faire la primeure de ma décision et vous assurer que, depuis 2014, j'ai été très heureux de gérer Ambleny comme les intérêts communaux. C'est une expérience inoubliable.

À très bientôt, je vous souhaite un bel automne.

*«Il n'est point de secrets
que le temps ne révèle»*, Britannicus,
Jean Racine,

dramaturge et poète né à La Ferté-Milon en 1639



Christian Pérut
maire d'Ambleny

❖ L'Écho de la tour

Éditeur Mairie d'Ambleny, 11, rue de la Tour, 02290 Ambleny
03 23 74 20 19 — ambleny.mairie@orange.fr — www.ambleny.fr

Directeur de la publication Christian Pérut

Rédaction Bulletin conçu et réalisé par la commune d'Ambleny

Ont participé à ce numéro, Monique Ferré, Louise Poncelet, Denis Rolland.

Photos Commune d'Ambleny, Dalila Parisot, Christian Pérut, Béatrice Pottier,
Annick Serain, DR.

Imprimé à Gauchy, 02430, par Alliance Partenaires Graphiques — 03 23 72 22 00



Agence postale communale



11, rue de la Tour
l'agence fonctionne toute l'année

**du mardi au samedi,
de 9 h 30 à 12 h 30**

Elle est **fermée le lundi.**

Bibliothèque Onézime-Hénin



7, rue Dantale



03 64 18 36 70



biblio.ambleny@orange.fr



Romans d'aventure, policiers, historiques, biographies et d'autres genres littéraires sont proposés aux lecteurs, ainsi que des magazines pour adultes et enfants. Il est possible d'emprunter jusqu'à trois livres tous les quinze jours.

Tarif

- ♦ Le prêt est gratuit.

Jours et horaires d'ouverture

- ♦ Mardi, de 14 h 30 à 16 h 30.
- ♦ Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.
- ♦ Vendredi, réservé aux scolaires,

sur rendez-vous au 06 11 88 77 29.

- ♦ Samedi, de 11 h à 12 h.

Pendant les congés scolaires

- ♦ Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.

Aux nouveaux Amblenois

Le conseil municipal leur souhaite la

Bienvenue

et les invite à participer aux différentes manifestations, fêtes, spectacles, repas, cérémonies... qui se déroulent tout au long de l'année dans notre village.

Une agréable façon de faire connaissance avec ses voisins proches... et tous les autres.



Mairie d'Ambleny

La plupart des démarches administratives, nationales ou locales s'effectuent à la mairie de votre domicile.

Le secrétariat de la mairie reçoit le public pour toutes les formalités avec l'administration, état civil, listes électorales, urbanisme... et la vie du village. Des informations du service public et des associations, à l'intention des enfants et des adultes, sont disponibles dans le hall de la mairie.

Ouverture du secrétariat

- ♦ Lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
- ♦ Mardi, jeudi, vendredi, samedi, de 9 h à 12 h, fermé l'après-midi.
- ♦ Mercredi toute la journée et samedi après-midi, fermé sans permanence.

Coordonnées de la mairie

- ♦ 11, rue de la Tour
- ♦ 03 23 74 20 19
- ♦ ambleny.mairie@orange.fr
- ♦ www.ambleny.fr

Pièces d'identité

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport, les dossiers doivent être déposés dans une commune équipée du système d'enregistrement biométrique, et les documents sont à retirer au même endroit. Prendre rendez-vous.

Les 4 communes équipées les plus proches d'Ambleny sont

- ♦ Vic-sur-Aisne, 03 23 55 50 58
- ♦ Soissons, 03 23 59 90 00
- ♦ Villers-Cotterêts, 03 23 96 55 00
- ♦ Braine, 03 23 74 10 40

Prédossier en téléchargement sur le site officiel de l'administration française

- ♦ www.service-public.fr

État civil



Naissances

24 juin Clément DERBOIS
17 juillet Tiago LEFOLD
28 août Louna LESIGNE



Mariages



6 juillet João DE ABREU et Véronique MONTFORT
6 juillet Éric CHOBERT et Sophie PAVARD
13 juillet Christophe DESMAREST et Geneviève GALLAND
24 août Arnaud MICHALACK et Julie ZERBINI



Décès

25 juillet Claude DOUBLEMART, 81 ans
8 août Michel LÉTRILLART, 91 ans



Poterie la Pissotte
38 Rue de Maubrun, Ambleny

céramique utilitaire
COURS tournage et modelage

Ingeborg KLEIJNAN
lapissotte.ceramique@orange.fr

boutique ouvert tous les jours
sur rendez vous
03 23 74 12 49

Conseil municipal

Les décisions qui règlent et gèrent la vie de la commune sont prises lors des conseils municipaux, séances ouvertes au public. Compte rendu.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont décidé

26 septembre (11 votants)

- ♦ D'accepter la suppression de la vocation eau d'Osly-Courtil et la modification des statuts du Sivom, suite au retrait de cette commune, à l'unanimité.
- ♦ D'accepter l'adhésion de cinq communes, Mont-Notre-Dame, Bagnoux, Nouvron-Vingré, Osly-Courtil et Fontenoy, au Syndicat des eaux du Soissonnais et du Valois (SESV) qui prendra effet au 1^{er} janvier 2020, à l'unanimité.
- ♦ De modifier un contrat en CDD en augmentant la durée hebdomadaire de travail de 3 heures 30, à l'unanimité.
- ♦ D'accepter l'adhésion de la commune de Saint-Christophe-à-Berry au

groupement de commande des logiciels des métiers de JVS, à l'unanimité.

- ♦ De vendre une parcelle, d'une superficie de 181 m² située rue de Maubrun et appartenant à la commune, à un particulier, à l'unanimité.
- ♦ D'accepter le devis de l'Useda pour remplacer une lanterne rue Dantale et le verre de protection d'un projecteur de la tour, à l'unanimité.
- ♦ D'émettre un avis favorable au projet du PLUⁱ arrêté le 6 juin 2019 en conseil communautaire de la communauté de communes Retz-en-Valois, à l'unanimité.

L'intégralité des comptes rendus est affichée en mairie et disponible sur le site de la commune
www.ambleny.fr

Arrêté municipal

Devant la recrudescence d'incivilités, le maire s'est vu dans l'obligation de prendre un arrêté pour protéger la population.

Avec le début des vacances, des dégradations et incivilités en tout genre, dont certaines dangereuses, ont malheureusement recommencé.



Les branches et pierres posées en travers de la route, à côté du monument aux morts, ne sont certainement pas venues seules !

Bouteilles de verre cassées répandues sur la place, feux sous la piste de skate et derrière l'église, vol d'une grille sur la remorque communale utilisée pour un barbecue, barrières, branches et pierres déposées au milieu de la chaussée en pleine nuit, rodéos... On en passe et des plus stupides !

L'arrêté stipule

- ♦ 1. La consommation de boissons alcoolisées est interdite sur le territoire

de la commune de 20 h à 6 h, sauf autorisation aux associations.

- ♦ 2. Tout rassemblement et/ou attroupement de personnes troublant la tranquillité et l'ordre public est **INTERDIT** de 20 h à 6 h.
- ♦ 3. Le stationnement des cyclomoteurs est interdit place de l'Église et à la salle polyvalente de 20 h à 6 h.
- ♦ 4. Le délit d'agression sonore troublant la tranquillité publique est interdit (musique, cris, échappement libre, etc.).

La gendarmerie est chargée de l'application du présent arrêté.

et aussi... et aussi... et aussi... et aussi... et aussi... et aussi...

Au cimetière. À l'entrée rue du Calvaire, ne cherchez plus les poubelles à l'extérieur. Elles sont toujours disponibles mais à l'intérieur, à côté du robinet dans le nouveau cimetière et à côté de la porte dans l'ancien. Cette mesure a été prise après avoir retrouvé un dépôt sauvage de vêtements et de documents personnels dans les conteneurs.



S'inscrire sur les listes électorales

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanche 15 et 22 mars 2020, de 8 h à 19 h.

Il n'est plus nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales l'année précédant une élection, désormais on peut le faire jusqu'à 2 mois avant la date du scrutin.

♦ *Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales, les demandes d'inscription peuvent être déposées en mairie jusqu'au 7 février 2020.*



L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans s'ils se sont faits recenser. Sinon, ils doivent procéder à une inscription volontaire à la mairie de leur domicile. Ceux qui ont 18 ans entre le 1^{er} mars et le jour de l'élection peuvent s'inscrire l'année même de l'élection.

Si vous êtes déjà inscrit mais que vous avez changé d'adresse dans la même commune, vous devez aussi le signaler à la mairie.

Renseignements, inscription, formulaire, etc. sur

- ♦ www.service-public.fr et sur le site de la commune
- ♦ www.ambleny.fr

Travaux

Certains travaux terminés ou en cours sont visibles, d'autres moins. Ils ont été programmés, commencés ou réalisés pendant l'été.

Voirie

Vitesse. Au centre du village, la vitesse est réglementée à 30 km/h. Des marquages sur la chaussée des rues Dantale, du Pont-Cheminet et de la Tour le rappellent aux conducteurs.

Radars mobiles. Toujours pour rappeler aux conducteurs de lever le pied lorsqu'ils entrent en zone urbaine, un radar pédagogique mobile a été installé rue Mahieux, à l'entrée du village. Comme son nom l'indique, il sera aussi opérationnel dans les rues d'Hygnières et du Pont-Cheminet.

Aménagement

Balancoires. Dans l'aire de jeux Le coin des Bout'chous, derrière la mairie, un portique à deux balancoires a été installé cet été pour élargir le choix offert aux enfants jusqu'à 10 ans.

Entretien

Église Saint-Martin. Plus qu'un simple coup de pinceau, c'est une véritable restauration qui a été effectuée sur le grand portail et la porte d'entrée latérale de l'église. Un travail de préparation des bois, brossage et ponçage



Les portes de l'église ont repris des couleurs.

ont été nécessaires avant de peindre les portes dans une tonalité de rouge prescrite par l'architecte des Bâtiments de France. Ferronneries et parements ont aussi eu droit à un dépoussiérage complet. Des soins attendus depuis plus de trente ans !

Peinture générale. L'été étant la saison propice aux travaux de peinture, tous les bancs de la place de l'église, du square du Lt D.-Bennink, du cimetière et à côté du city-stade ont été repeints dans la gamme de marron ton bois. La porte d'entrée de l'annexe

(ex-bibliothèque) à la mairie et celle de l'entrepôt de l'atelier communal ont reçu deux couches de blanc.

Salle de la Vigne-Catherine. Depuis sa construction en 1998, le toit présentait des fuites à chaque forte pluie et, malgré les nombreuses réparations effectuées depuis longtemps, ce problème récurrent n'a jamais été résolu. Il faut donc quelquefois employer les grands moyens : la couverture en zinc, d'une superficie de 446 mètres carrés, a été entièrement refaite par une entreprise amblenoise.



Un toit tout neuf pour la salle polyvalente.

Bibliothèque. Le soubassement du mur extérieur de la bibliothèque municipale a été ravalé. La plaque indiquant la destination de la maison du 7 rue Dantale et une main courante à l'entrée ont été posées.



L'entrée de la bibliothèque municipale Onézime-Hénin.



Deux places pour se balancer entre copins copines.

OK CARRELAGE
 CARRELAGE - SANITAIRE
 Meuble de Salle de Bains
 Robinetterie
 9, rue Porte Crouy - 02200 SOISSONS
 Tél. : 03 23 59 57 70 - Fax : 03 23 59 20 49

ambleny.fr

Depuis deux ans, le site Internet officiel de la commune est opérationnel. Qu'y trouve-t-on.

Mis en service au début de l'année 2017, le site Internet de la commune reçoit de nombreuses visites.

Des renseignements de toute sorte sont en ligne, entre autres: les infos sur la commune et les administrations dont elle dépend, les comptes rendus des conseils municipaux, les



www.ambleny.fr

bulletins d'information *L'Écho de la tour* depuis 2014, les salles municipales, les activités du Comité d'animation, l'agenda des événements pour l'année en cours, la bibliothèque, notre école primaire et les collèges, les menus du restaurant scolaire, le centre de loisirs, les assistantes maternelles, les associations de sport et de loisirs, la déchèterie, les commerces et services médicaux, des numéros de téléphone utiles, les démarches administratives, les offres de Proch'Emploi pour notre secteur...

En espérant que vous trouvez sur ce site des informations intéressantes et des réponses satisfaisantes.

Connectez-vous !

Animation

Repas, brocante, sorties en car, tickets de manège, fêtes diverses... c'est eux !

Toute l'année, les bénévoles du Comité organisent et assurent le bon déroulement des manifestations qui animent notre village. Fin septembre, autour d'un buffet très convivial, ils ont fêté le départ d'Hervé Cleda au poste de secrétaire adjoint et la nomination de Julien Serain pour lui succéder. Si vous souhaitez participer à la vie active d'Ambleny, n'hésitez pas à les rejoindre, bon accueil garanti!

Contact et renseignements

♦ comitedanimation.ambleny@orange.fr ♦ Jean-Claude Serain ♦ 06 09 77 89 08



Une partie de l'équipe du Comité d'animation, avec Jean-Claude Serain son président (à g), Hervé et Julien sont à l'arrière plan à droite.

Sécurité dans les rues

Des habitants du quartier des Jardins et des élus se sont réunis pour trouver une solution à la vitesse constatée dans leurs rues.

Comme dans beaucoup d'autres artères du village, les riverains des rues des Jardins et du 21^e BIR se plaignent de la vitesse et du manque de respect du code de la route de certains automobilistes. À leur demande, une réunion de quartier s'est tenue fin mai dans la salle des Associations.

Après échanges d'observations et de propositions diverses, la douzaine d'habitants et les élus présents ont décidé d'un commun accord d'installer des panneaux Stop à l'intersection de ces deux rues afin que la priorité à droite soit réellement observée par les conducteurs qui circulent rue du 21^e BIR.

À l'autre bout de cette rue du 21^e BIR, ils ont choisi qu'une ligne blanche soit tracée dans le virage avec la rue de la Plaine pour obliger les conducteurs à tenir leur droite, la visibilité étant difficile à cet endroit. Espérons que ces aménagements seront suivis d'effets positifs!



Pour la sécurité de tous, respectons les règles de bonne conduite et gardons le sourire.

Le Tonneau

- Vins fins
- Champagnes
- Alcools

8, avenue de l'Aisne - 02200 SOISSONS
Tél. 03 23 53 73 11 - Fax : 03 23 93 60 44
letonneau@aliceadsl.fr
SIRET 338 697 261 00018

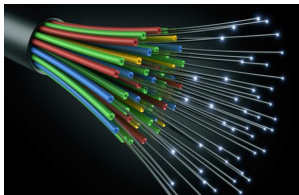
COUVERTURE ZINGUERIE ISOLATION

06 18 89 69 69
37, rue Hygnières - 02290 AMBLENY
czlgregoire@hotmail.com
siret : 80905029700013

Attention aux arnaques ! à la fibre...

L'Useda met en garde sur des risques de fraude et rappelle les modalités de raccordement à la fibre dans les foyers.

L'Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne (Useda) a en charge l'aménagement numérique via Réseau Aisne optique (Raiso). Actuellement à l'étude, le raccordement de notre commune à la fibre optique est programmé pour l'année 2020, mais il n'est jamais trop tôt pour être vigilant. Aucune société, autre que l'Useda, n'est habilitée à déployer la fibre dans notre secteur. Le raccordement et l'installation de la fibre dans nos maisons est **totale**



L'arrivée de la fibre à Ambleny est prévue pour 2020.

ment **gratuit**, quelle que soit l'entreprise (accréditée par l'Useda, bien sûr) qui fait ces travaux, alors que des sociétés proposent un service payant !

Afin de profiter d'une connexion très haut débit et des services qui lui sont associés, les habitants ont libre choix de leur fournisseur d'accès Internet (FAI) qui, à ce jour, sont au nombre de sept : K-Net, Nordnet, VidéoFutur, Ozone, Coriolis, Bouygues et SFR. Des réunions d'information publiques seront organisées en temps utile par l'Useda. Ne répondez à aucune autre sollicitation.

Pour tout savoir sur le raccordement à la fibre optique

- ♦ www.raiso02.fr ♦ www.useda.fr

...à l'isolation

Des démarches au nom du Conseil départemental se multiplient pour isoler l'habitat à 1 €. Soyez vigilant et vérifiez votre éligibilité.

Si vous recevez des appels téléphoniques de sociétés qui proposent des travaux d'isolation de votre maison à 1€ et qui se présentent comme mandatées par le Conseil départemental de l'Aisne ou en faisant partie, ne donnez pas suite à la conversation.

D'une part, les services du Conseil départemental ne pratiquent jamais le démarchage, ni au téléphone ni à

domicile. D'autre part, ils ne se rendent jamais chez les particuliers sans avoir fixé un rendez-vous.



Isolation de combles perdus.

Repas et colis de fin d'année

Au choix, les seniors sont invités à participer au repas des aînés ou recevoir un colis. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, ou si vous venez d'arriver dans notre commune, faites-le savoir à la mairie.

♦ **Le repas** est offert à toutes les personnes qui fêtent leurs 62 ans entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année en cours.

♦ **Le colis** est réservé aux personnes à partir de 70 ans dans l'année.

Repas des aînés 2019

♦ **dimanche 17 novembre**,

le repas dansant sera animé par Françoise et Laurent. Il se tiendra

♦ salle de la Vigne-Catherine

♦ à 12 h 30.

Que faire et où s'adresser

En cas de démarchage au nom du Conseil départemental, le signaler à

♦ contentieux@aisne.fr

Deux services d'État et de la Région proposent des aides au financement : l'Agence nationale de l'habitat

♦ www.anah.fr

Picardie Passe Rénovation

♦ www.pass-renovation.picardie.fr

♦ 03 23 26 73 50

Permanences de la CCRV à Vic

2-4, rue Saint-Christophe

♦ 03 23 55 46 51

Tous travaux de
**CHAUFFAGE,
SANITAIRE,
ÉLECTRICITÉ**

**CHAUFFAGE
SANITAIRE
ELECTRICITE**

S.A.S. MAUPRIVEZ
03 23 74 20 31

35, rue Quillette • Zone du Trécot • 02290 AMBLENY
www.mauprivez.fr • sa.mauprivez@orange.fr

RGE



CHARCUTIER-TRAITEUR
luc.pasquet@cegetel.net

PASQUET DE LEYDE
Luc

Ouvert le vendredi de 14 h à 18 h

2 bis rue du 21 eme BIR
02290 Ambleny
N°siret: 82207104900016

Tel: 06.09.07.64.97

Ça s'est passé à Ambleny...

Les cérémonies, fêtes, tournois, soirées, sorties, jeux... qui ont animé le village tout l'été.

Fête communale

vendredi 12 - samedi 13 - dimanche 14 - lundi 15 juillet



En fin de soirée du **vendredi**, les forains et leurs manèges ont ouvert la **fête foraine**, puis les festivités ont été lancées avec la **retraite aux flambeaux** qui a mené les jeunes Amblenois et leurs parents jusqu'au stade d'où le **feu d'artifice**, mis en place l'après-midi par Éric, était tiré en soirée sur fond musical.



Le **samedi**, dans la cour de l'école élémentaire, le **tir à la carabine** a attiré les premiers tireurs qui ont rivalisé d'adresse. Le Comité d'animation a offert pour 2 tours de **tickets de manège** et 2,50 € de **friandises** aux enfants jusqu'à 11 ans, et 2 tours d'**autos-tamponneuses** aux ados. Pour le dîner, des membres du Comité se sont affairés au **barbecue** consommé rue Poiteau, en bas de la place.



Dimanche midi, après l'apéro offert sous le barnum, le **méchoui** du Comité était servi aux 72 convives dans la salle de la Vigne-Catherine.



Puis, jusqu'en fin de journée, les terrains rénovés ont retrouvé leur destination avec pas moins de dix équipes qui se sont affrontées en toute fraternité lors de **tournois de boules**.



Enfin, le **lundi**, les derniers tirs à la carabine ont retenti dans la cour de l'école et les enfants ont fait leurs derniers tours de manège avant de participer au **lâcher de ballons** qui a clos la fête.



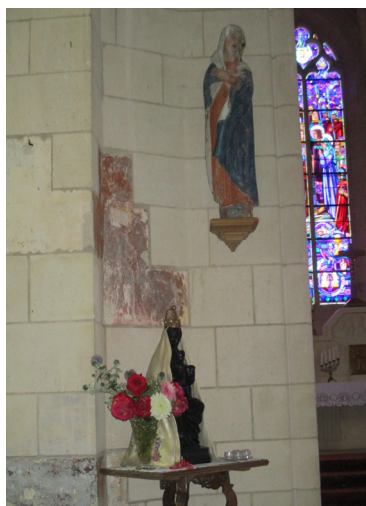
Dimanche 14 juillet

Deux événements révolutionnaires se sont déroulés un 14 juillet : la prise de la Bastille en 1789 et la fête de la Fédération de 1790. Promulguée le 6 juillet 1880,

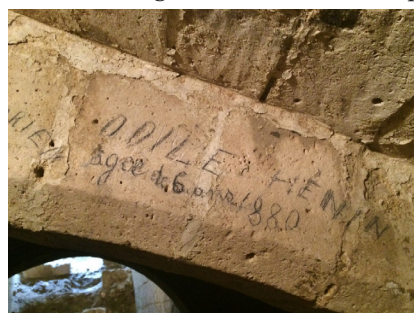


une loi a adopté cette date du 14 juillet pour instituer la **fête nationale** française. Amblenois, portedrapeaux et élus se sont réunis devant le monument aux morts avant de se rendre à Saint-Bandry pour célébrer en commun la cérémonie de commémoration.

Pas un siège de libre dans le car de 57 places pour la **sortie à Berck-Plage**, avec le Comité d'animation. Le ciel, le soleil et la mer étaient au rendez-vous pour cette journée détente sur la côte d'Opale et la célèbre plage longue de près de 10 kilomètres. Chacun avait quartier libre pour dorer sur le sable, faire une balade en petit train ou rendre visite aux phoques, vus de loin, devenus les masquottes incontournables de la ville.

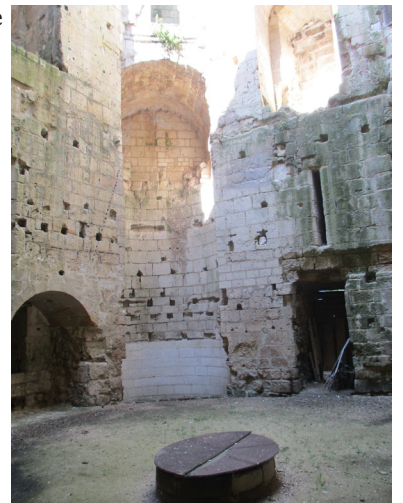


Comme les éditions précédentes, la **journée du patrimoine** a permis aux visiteurs de circuler librement dans la tour, l'église Saint-Martin et la crypte, munis d'un petit fascicule relatant l'histoire et des explications de chacun des sites. L'église possède un riche statuaire avec une Madone, une Vierge noire, une Vierge à l'enfant, la statue équestre de saint Martin



et d'autres encore, des vitraux, des fresques et plaques mortuaires.

La crypte habrite des inscriptions d'avant la Première Guerre mondiale, et dans la tour on peut découvrir son architecture et son usage depuis le Moyen Âge.



Samedi 27 juillet

Accompagnés d'amis et de parents, les lauréats du **concours de tir à la carabine** ont reçu leur prix à la salle des Associations. Le Comité d'animation a offert une entrée au parc Canopée aux enfants, un bon d'achat dans un magasin de beauté aux dames, et une bouteille de bordeaux aux messieurs. Les trois premiers dans chaque catégorie ont comptabilisé : *Enfants*, Louis Brésillion 51 points, Margaux Buczek 44, Diego Gobaux 41. *Femmes*, Christine Égot et Isabelle Lefèvre 88 points, Prune Anty-Déal 84, Béatrice Pottier 81. *Hommes*, Florian Lefebvre 109 points, Jean-Claude Serain et Guy Égot 107, Philippe Podevin et Ludovic Égot 106. Les scores des messieurs sont très serrés, neuf d'entre eux ont marqué de 100 à 109 points, et six autres de 91 à 99 points. Une cinquantaine de tireurs sont passés au stand pendant la fête communale et ont troué 217 cartons !



Samedi 24 août



Ça c'est dit!



Une nouvelle chaîne d'infos locales est à suivre sur YouTube.

Patrick Dujancourt, correspondant local de L'union, est le créateur et rédacteur en chef du *Petit journal du Retz et Valois*, dont la première émission a été diffusée fin août. Vous aussi, vous pouvez devenir reporter bénévole en rejoignant la chaîne. Et abonnez-vous pour recevoir les nouvelles vidéos.

Patrick D., porteur de nouvelles.

Pour en savoir plus, contact

♦ patrick.dujancourt@me.com ♦ 0768 76 30 11

Droit à l'erreur



Depuis le mois de juin, un nouveau site répertorie les erreurs administratives les plus fréquentes et les conseils pour les éviter.

Tous les administrés, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales, ont droit à l'erreur à condition qu'elle soit commise de bonne foi. Le principe du droit à l'erreur atteste de la possibilité pour chaque Français de se tromper dans ses déclarations à l'administration, sans risquer une sanction dès le premier manquement.

Destiné aux particuliers comme aux entreprises, chacun peut rectifier son erreur – spontanément ou au cours d'un contrôle – lorsque celle-ci est commise non seulement involontairement mais aussi pour la première fois. Les récidives ne sont pas admises, ni les erreurs portant atteinte à la santé publique, à la sécurité des personnes ou des biens.

Site du ministère de l'Action et des Comptes publics

♦ oups.gouv.fr

Syndicat des eaux du Soissonnais et du Valois (SESV)

Ambleny fait partie du nouveau syndicat des eaux

♦ Numéro d'urgence **07 86 25 39 78**

Accueil du public

Au siège, à Courmelles

- ♦ 87, allée des Platanes ♦ 03 23 73 01 51
- ♦ du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- ♦ le vendredi de 8 h à 12 h

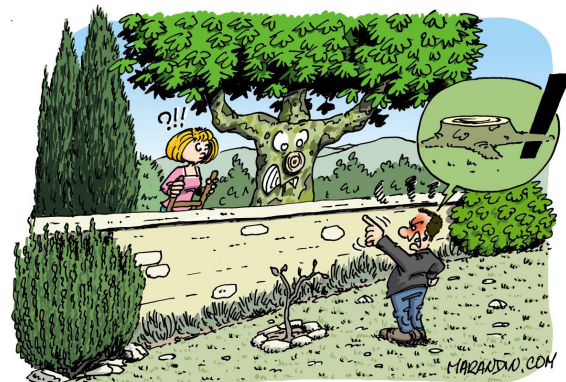
À la mairie de Vic-sur-Aisne

- ♦ 2, rue Brouillaud ♦ 03 23 55 52 18
- ♦ le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Élagage et bon voisinage

A-t-on le droit de couper des branches des arbres de son voisin ? Quelques règles à savoir.

Chacun est libre de planter ce qu'il veut à condition d'entretenir ses plantations afin qu'elles n'engendrent aucun inconvénient. Votre voisin laisse dépasser les branches d'un arbre chez vous, elles vous gênent, vous envahissent de feuilles mortes, vous font de l'ombre... vous n'avez qu'une envie : prendre votre tronçonneuse et les couper. Eh bien non !, il ne faut pas ! C'est à votre voisin de faire, ou de faire exécuter, ces travaux (article 673 du Code civil). Pour garder de bonnes relations, demandez-lui de couper les branches qui dépassent chez vous. En cas de refus, vous pouvez le contraindre à les couper. En revanche, vous pouvez couper v o u s - m ê m e racines, ronces ou brindilles qui arrivent sur votre terrain.



Observer les règles évitent tout malentendu.

Si les arbres ou une haie sont mitoyens, c'est-à-dire plantés sur la limite entre les deux propriétés, l'entretien et les frais sont partagés entre les deux voisins (article 670 du Code civil).

Par ailleurs, la loi prévoit des distances à respecter pour la plantation des arbres entre deux propriétés (article 671 du Code civil). La distance entre l'arbre et la limite de la propriété est de 2 mètres pour les arbres de plus de 2 mètres de haut, et de 50 centimètres pour ceux dont la hauteur est inférieure à 2 mètres. Cette distance est calculée de la ligne de délimitation du terrain (le bornage) au centre du tronc, et la hauteur depuis le sol à la cime de l'arbre.

Le four à bois
Pizzeria
Tous les Mardi soir - Place de l'église.
Notre Menu sur lefouraboiss.fr
06.08.01.08.31 ou 06.20.28.42.43

Sur les traces de d'Artagnan

Le tronçon de la Route européenne d'Artagnan, qui traverse notre région, a été inauguré le 22 juin. Un itinéraire de randonnées.



Charles de Batz de Castelmore, dit d'Artagnan.

Baptisée du nom du plus connu des mousquetaires, qui a parcouru l'Europe à cheval au service du roi Louis XIV, la Route européenne d'Artagnan traverse l'Europe de l'Ouest sur plus de 4 000 km. Elle relie Lupiac, en Gascogne, ville de naissance de ce personnage historique, à Maastricht, aux Pays-Bas, où il est mort le 25 juin 1673 pendant le siège de la ville.

C'est la Fédération française d'équitation et le Comité national de tourisme équestre qui ont activement contribué à la conception de ce premier itinéraire afin de valoriser la randonnée équestre. Mais la Route s'adresse autant aux cavaliers et aux centres équestres qu'aux randonneurs au long cours et aux meneurs individuels. À la façon des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle, un *Livret du mousquetaire*, destiné aux cavaliers, est à faire tamponner lors des haltes.

De Villers-Cotterêts à La Ferté-Milon, Pierrefond, la forêt de Retz, le tracé balisé court sur 90 km et passe dans 16 de nos communes. À cheval, à pied ou à vélo, les balades sur les traces du célèbre mousquetaire ne manquent pas.

Renseignements

- ♦ CCRV 03 23 96 55 10 ♦ www.route-dartagnan.eu



De la Gascogne aux Pays-Bas en passant par la forêt de Retz.

Initiations artistiques

Théâtre, ateliers musicaux, location de salle... depuis la rentrée, la communauté de communes Retz-en-Valois a mis 3 nouveautés en service au sein de l'école de musique intercommunale.



Les amateurs peuvent s'initier à l'art dramatique, une discipline appréciée par tous les âges et enseignée au sein de l'école de musique. Trois niveaux sont créés : les enfants de moins de 12 ans, les ados de 13 ans à 15 ans, et les adultes de 16 ans et au-delà, sans limite.

Destiné aux enfants de petite section de maternelle, le jardin musical propose un programme de sensibilisation à la musique, chant, danse, percussions... à pratiquer avec un parent ou grand-parent. Et, pour tout le monde, divers modules musicaux, du déchiffrement instrumental à la direction d'orchestre,



la préparation de l'option musique au bac, au yoga du son ou au *soundpainting* qui allie musique et gestuel.

Côté pratique, l'école de musique met ses salles de répétition à la disposition des habitants du territoire qui bénéficient ainsi de lieux équipés à un prix attractif.

Renseignements et réservations

- ♦ 03 23 96 52 30



Communauté de communes Retz-en-Valois

Plusieurs compétences sont gérées par la CCRV

Assainissement, déchèteries, urbanisme, tourisme petite enfance et jeunesse...

- ♦ 9, rue Marx-Dormoy, 02600 Villers-Cotterêts
- ♦ 03 23 96 13 01

L'office de tourisme et les différents services proposent des sorties, des spectacles... N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour en prendre connaissance.

- ♦ www.cc-retz-en-valois.fr

COUVERTURE - ZINGUERIE

J.M. CLEROY

03 23 74 29 08 - 06 13 09 59 84

32, rue Mahieux - 02200 AMBLENY
jycleroy@wanadoo.fr

Karine et les saveurs

Toutes les occasions sont bonnes pour faire appel à un traiteur et passer son temps avec ses invités. Karine Perdereau prépare les plats.

Au départ, Karine Perdereau est nounou et garde en alternance des enfants de 1 an à 5 ans depuis six ans. Comme elle a toujours aimé cuisiner, elle s'est dit pourquoi pas le faire aussi pour les autres. Alors, l'été dernier, elle a ajouté une corde à son arc et, depuis, jongle entre ses deux activités.

Karine propose un service traiteur, en semaine ou le week-end, que ce soit pour des fêtes privées, anniversaires, mariages, baptêmes, soirées entre amis, ou des réunions ou événements professionnels tels qu'une inauguration, le lancement d'un nouveau produit, le Noël des employés... Les formules varient entre l'apéro dinatoire, le plateau repas et le buffet froid qui se partagent verrines, bouchées, feuilletés, minibrochettes, toasts, charcuterie, viandes, salades composées, crudités... Trois menus au choix selon les plats et le nombre de personnes. Pour vous faire une idée, visitez le site www.auxsaveursdekarine.fr, et réservez bien à l'avance. **M.F.**




Joli cœur de charcuterie.



Assortiments pour un cocktail dinatoire et couleurs variées pour salades composées.

Aux saveurs de Karine

- ♦ 54, rue du Pont-Cheminet
 - ♦ 07 83 33 67 04
 - ♦ auxsaveursdekarine@outlook.fr
-  Auxsaveursdekarine traiteur



Dès le premier jour d'ouverture, les clientes ne se sont pas fait attendre pour confier leurs cheveux aux mains de Préscillia.

Coiffure au salon

Le salon de coiffure a repris son activité avec une nouvelle équipe de coiffeuses et un nouveau nom : New'Tif.

Sandrine Boudeville, la «patronne», et Préscillia Nicolas pratiquent ensemble leur activité depuis onze ans dans un salon à Neuilly-Saint-Front, et celui d'Ambleny, après dix-huit mois d'inactivité, s'est trouvé être une belle opportunité pour élargir leur horizon.

Ouvert depuis le mardi 27 août, Préscillia Nicolas assure le service quatre jours par semaine, relayée le mercredi par Cathy Paillard. Bien sûr, Sandrine Boudeville viendra aussi régulièrement au salon.

Elles coiffent toutes les têtes, femmes, hommes, enfants, du simple coup de peigne pour un raccord aux soins plus élaborés comme la couleur et les mèches. Touche finale, une carte de fidélité donne droit à une réduction sur la onzième prestation. **M.F.**

New'Tif est ouvert non stop

- ♦ du mardi au vendredi, de 10 h à 19 h ♦ le samedi, de 9 h à 18 h
- ♦ 03 23 93 16 22 ♦ 4 bis, rue du Pont-Cheminet

à venir... à venir... à venir... à venir... à venir...

Zone artisanale de Pontarcher. C'est parti! Très attendue, une première entreprise vient d'acquérir 7270 m² de terrain. Le propriétaire d'une société d'horticulture a déposé un permis de construire cet été pour la réalisation de quatre serres, d'un jardin paysagé et d'une surface d'exposition de végétaux. Restée vierge de toute implantation depuis sa création en 2008, et gérée par la Seda, la commission économique de la communauté de communes Retz-en-Valois a repris l'exploitation de la zone au début de l'année. Et Ambleny a diminué sa taxe d'aménagement de 5 % à 2 % fin 2018. Ces mesures seraient-elles de bonne augure?

BW PLOMBERIE & CHAUFFAGE

Installation et dépannage 7/7



Buczek Stéphane 07 84 09 50 77
Wagnier Guillaume 07 84 09 02 99

bw.chauffage.plomberie@gmail.com

VOTRE EXPERT ÉNERGIE & CONFORT RGE

Un bateau nommé *La tour d'Ambleny*

Stationné sur l'Aisne à Port-Fontenoy, le projet de bateau transatlantique imaginé par Jean-Marie Liénart illustre bien le développement industriel du milieu du XIX^e siècle. Génie, utopie et réalité.

Jean-Marie Liénart, né en 1801, est le petit-fils de Martin Liénart qui acquit la tour d'Ambleny en 1791 et démolit le dernier étage et l'enceinte. En 1860, Jean-Marie Liénart connaît de graves difficultés financières et il est dans l'obligation de vendre toutes les terres qu'il possède à Ambleny et dans les villages environnants. Mais cela ne suffit pas à lever les hypothèques qui grèvent sa propriété de la tour. C'est sans doute pour restaurer sa fortune qu'il se lance dans cette folle aventure de construction d'un bateau pour lequel il avait déposé un brevet en 1857. Son transatlantique devait faire la traversée deux fois plus vite que ceux de son temps.

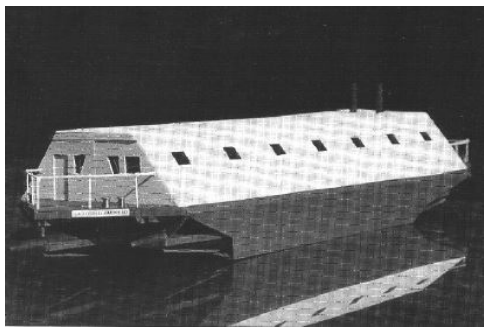
Le navire devait avoir 26 mètres de long sur 7 mètres de large. Le coût prévisionnel était de 14 500 F, sans la machinerie que l'on prévoyait de louer pour quelques mois. Liénart offrait en garantie à la Société par actions, créée le 26 juin 1862, la propriété du brevet d'invention et le fait qu'il ne serait pas gérant mais un simple salarié. Une fois les essais effectués et qui, selon Liénart, ne pourraient être que concluants, l'inventeur projetait de créer une grande compagnie maritime exploitant le trajet Paris-New York en six et sept jours.

Selon lui, les recettes devaient s'élever à 74 000 F pour un voyage aller-retour avec 100 passagers et du frêt. La prévision étant de 52 voyages par an pour les 4 bateaux, la recette totale s'élèverait à 3 848 000 F. Tout cela avec des prix très inférieurs à ceux de la Compagnie Cunard, de Liverpool (250 F contre 625 F par passager, et 60 F contre 125 F pour le frêt). Les 4 bateaux représenteraient un investissement total de 1 000 000 F et les dépenses annuelles du capital engagé 3 848 000 F. Le bénéfice prévisible était alors de 1 500 000 F. Autrement dit, l'investissement de 1 million de francs rapporterait, dès la première année, 1,5 million tous frais payés, de quoi rêver ! L'énormité du chiffre aurait dû faire réfléchir les moins sceptiques. C'était compter sans la crédulité des villageois, d'autant que le parallèle avec Cunard donnait un parfum de sérieux et d'exotisme au projet de Jean-Marie Liénart.

Bien qu'incroyables, ces perspectives séduisirent bon nombre d'habitants d'Ambleny et des environs. Le capital était de 20 000 F (100 actions de 200 F). La Société était composée d'un gérant, Maroteau, géomètre d'Ambleny, du directeur de la construction, Liénart, avec un salaire de 250 F par mois plus les frais de déplacement, et d'une trentaine d'actionnaires. En garantie, Liénart amenait la

propriété du brevet. Ce qu'ignoraient les actionnaires, c'est qu'à cette date le brevet avait plus de deux ans et que, faute d'avoir reçu un début d'exécution, il n'avait plus de valeur.

La construction démarra immédiatement et le futur bateau fut baptisé *La tour d'Ambleny*. Un an plus tard, en juillet 1863, il est suffisamment avancé pour qu'on s'inquiète de la machinerie. On passe un marché avec M. Langlet pour la fourniture de deux locomobiles de 6 chevaux,



Cette maquette restitue le prototype construit en 1864 à partir des plans et devis de l'époque.

100 tours/minute avec marche arrière, moyennant 9 400 F payables en trois échéances de 3 000 F et 400 F en actions. Langlet s'engageait à monter les machines sur le bateau et à les reprendre pour 7 000 F si les essais n'étaient pas concluants. Fin novembre, on apporta quelques modifications à la force motrice. Les machines seront alimentées en vapeur par une chaudière. Il faut attendre les tout premiers jours de

juin 1864 pour que les essais soient effectués. Que se passe-t-il alors, nous l'ignorons, en tout cas, c'est un échec complet, probablement lié à la trop faible puissance des moteurs puisqu'ils ne représentent que la puissance de deux tondeuses à gazon pour déplacer une masse de 45 tonnes.

Entre temps, on a dépensé beaucoup plus que prévu : 23 953 F (au lieu de 14 500 F) dont 10 000 F d'impayés. À la demande de quelques actionnaires, Bourcier, le géomètre de Vic-sur-Aisne, intervint comme conciliateur afin de vendre le bateau et payer les créanciers. L'assemblée générale, qui eut lieu le 26 juin sur le bateau, ne réunit pas le consensus nécessaire à la vente. Il est probable que l'inventeur réussit à redonner confiance aux actionnaires et à réunir quelques fonds supplémentaires pour entreprendre de nouveaux travaux puisque le bateau fit le voyage de Port-Fontenoy à Paris, péniblement, car il fallut le faire tirer par des chevaux pour qu'il parvienne à destination.

Faute d'avoir pu traverser l'Atlantique, le bateau termina sa courte carrière comme... bateau-lavoir à Port-Fontenoy. Au total, l'opération coûta 43 000 F au lieu des 14 500 prévus. Il fallut plus de deux ans au lieu de cinq mois pour le construire. Criblés de dettes, les actionnaires perdirent tout pour avoir voulu trop rêver. Quant à Jean-Marie Liénart, malgré les 250 F par mois qui lui furent alloués pendant toute la durée de la construction, il fut ruiné. Incapable de rembourser ses dettes, *La tour d'Ambleny* fut saisi et vendu aux enchères publiques le 8 octobre 1864.

Denis Rolland

Grandes vacances à Ambleny

Différents thèmes plus variés les uns que les autres ont animé les vacances d'été au centre de loisirs.



La visite du château de Pierrefonds a illustré le thème des rois et des reines, et le parc animamier de Saint-Quentin celui des animaux.

Durant ces quatre semaines de centre aéré à Ambleny, portées sur les trente ans de la Convention des droits des enfants, les jeunes ont pu améliorer leurs connaissances de leurs droits en dix points clés. Pour appliquer les règles de politesse, cinq équipes ont été constituées : les chats, les tortues, les biches, les loups et les chevaux. À chaque fois que les mots merci, s'il te plaît, pardon, bonjour... étaient prononcés, des points étaient additionnés. Et ce sont les biches qui en ont remporté le plus.

Organisées sous quatre sous-thèmes, les rois et reines, les super héros, le monde des animaux, Disney, les semaines ont été bien chargées. De 4 ans à 12 ans, les cinquante-six enfants inscrits ont pu profiter d'activités en tout genre, passant par l'habituel minicamp au camping de la Frette à Tergnier, à l'initiation au tchoukball, aux jeux collectifs, tels que thèque, 34... délivrance!, poule, renard, vipère..., et des activités manuelles.



A comme Ambleny, vu depuis le haut du donjon de Septmonts.

S'il n'y a pas eu de tours de manège offerts pendant la fête communale, les enfants ont pu bénéficier de sorties placées sous le signe du patrimoine avec les visites du château de Pierrefonds, du donjon de Septmonts et de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes à Soissons.

Pour le côté ludique, sorties au parc de jeux Royal Kids à Soissons, au Parc d'Isle à Saint-Quentin avec son parc animalier, à la piscine de Soissons, et au cinéma avec trois films à la carte : *Le roi lion*, *Toy Story 4* et *Comme des bêtes 2*. Enfin, pour clore ces quatre semaines, les enfants ont invité parents et grands-parents à qui ils ont présenté un petit spectacle suivi du goûter confectionné à l'atelier cuisine. **Louise Poncelet**

Prochains séjours

Vacances de la Toussaint ♦ du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2019.

Vacances d'hiver 2020 ♦ du lundi 17 au vendredi 21 février 2020.

Renseignements-inscriptions ♦ Les Francas de l'Aisne ♦ 03 23 76 28 46.

BUREAU 02
Du particulier au professionnel
CALIPAGE

Matériel Fournitures Mobilier de bureau

ZC rue des Moines 02200 VILLENEUVE ST GERMAIN
Tel : 03.23.73.43.59 Fax : 03.23.73.43.99
du lundi au samedi matin : 8h00-12h00 / 13h30-18h30

alice b.
Coiffure, Visagiste

14 place du Cloître - 02200 SOISSONS
Tél. : 03 23 72 42 72
Avec ou sans rendez-vous

Fin d'études primaires

Distribution de fournitures scolaires, un rituel pour les élèves de CM2 avant leur entrée au collège.

Le mardi 2 juillet, en présence du maire Christian Pérut, de l'adjoint aux affaires scolaires Cédric Beaufort, et du directeur Patrick Dubus, les vingt élèves de la classe de CM2 ont reçu des outils de travail offerts par la municipalité pour fêter la fin de leurs études primaires. Pour les matières français et anglais, un dictionnaire encyclopédique avec atlas et un dictionnaire français-anglais, et pour les maths, une calculatrice spécial collège. Dans le cadre de l'opération Un livre pour les vacances, le ministère de l'Éducation nationale offrait aussi un recueil de vingt-six fables de La Fontaine. À l'appel de son nom, chaque élève est allé chercher son paquetage, aussi ému que les parents présents et Blandine Couffrant, leur institutrice.



Parents et enfants étaient réunis dans la classe de CM2 pour la remise des prix, un moment plein d'émotion.

À l'heure de la rentrée

Ça bouge à l'école ! Changement à la direction et nouvelle réglementation pour l'âge de scolarisation des enfants sont intervenus à la rentrée des classes de ce mois de septembre 2019.

C'est une directrice, Stéphanie Robert, qui succède à Patrick Dubus qui a pris sa retraite. Stéphanie Robert enseigne depuis dix-huit ans et a déjà assuré la direction d'une école de même importance pendant sept années dans les Ardennes. En plus des fonctions administratives, elle a également pris la relève de la classe des CP/CE1. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre groupe scolaire ainsi que dans notre commune.

En cette rentrée scolaire 2019 l'âge de l'instruction obligatoire des enfants a été abaissé de 6 ans à 3 ans. Désormais, tous les enfants de 3 ans à 5 ans fréquenteront la maternelle toute la journée des jours de classe.

Cette année, le groupe scolaire compte 120 enfants inscrits, dont 14 nouveaux arrivants en petite section de maternelle. Les six classes de l'école primaire sont toutes à deux niveaux et sont composées de 18 à 23 élèves.



Stéphanie Robert, la nouvelle directrice, et ses élèves.

... le saviez-vous ?... le saviez-vous ?... le saviez-vous ?... le saviez-vous ?...

Restaurant scolaire. Vous trouverez les menus ainsi que les formulaires d'inscription en téléchargement sur le site de la commune, www.ambleny.fr, onglets Enfance Jeunesse, Accueil périscolaire et restaurant.

Travaux d'été

Quand les enfants ne sont pas là... les agents communaux réparent, nettoient, aménagent...



La classe de CE1-CE2 en cours de rénovation pendant l'été.

École maternelle. Pas de gros travaux cet été. Seul des cloisons ont été fixées entre les cuvettes des wc pour que nos chers petits soient isolés pendant ces moments d'intimité.

École élémentaire. Dans une pièce qui se partage entre rangement et vestiaire, murs et plafond ont été enduits, poncés, isolés et repeints... après plus de 25 ans d'attente. Quant à la classe contiguë, les derniers travaux remontent à 15 ans « seulement ! ». Le ravalement de cette pièce a été réalisé, les radiateurs démontés afin d'accéder au mur détérioré à l'arrière. Dans la cour, un terrain de volley a été tracé, les portes des toilettes, d'un débarras, de l'entrée des CP et les quatre bancs ont été ravivés d'une couche de peinture. Diverses interventions, comme fixer une prise de courant, raccrocher des rideaux sur leurs anneaux, remplacer un robinet cassé, une vitre brisée, réparer une porte endommagée... ont complété l'entretien des locaux. Mais ce n'est jamais fini !

Médailles d'or

Elles habitent ou pratiquent leur sport à Ambleny et elles se sont distinguées lors des épreuves du Championnat de France d'équitation qui s'est disputé pendant les mois de juin et juillet. Félicitations.

Amblenoise, Philippa Mauprivez est une cavalière qui pratique au centre équestre du Rozé, à Berny-Rivière. En juin, lors des Amateur Team du Championnat de France, qui se sont déroulés au haras de Jardy, dans les Hauts-de-Seine, elle a brillamment remporté, avec ses trois coéquipiers, la première place dans la discipline saut d'obstacles, catégorie Amateur 3 Équipe.



Philippa Mauprivez saute les obstacles.

Et aux Écurie du pas Saint-Martin d'Ambleny, Yvanna Tarin a obtenu deux médailles : l'or en saut d'obstacles, catégorie As Poney 2 D, avec Sylvio d'Emery, et le bronze en dressage dans la catégorie Poney 1D Excellence. Quant à Nathalie Clochez, elle obtient la médaille d'or en dressage club 3, avec Alisia Vanelza. Ces épreuves du Championnat Generali Open de France Poney ont eu lieu en juillet, à Lamotte-Beuvron, dans le Loir-et-Cher.



Yvanna Tarin, double médaillée, et Nathalie Clochez, qui murmure à l'oreille des chevaux.



Le centre équestre d'Ambleny ne dispense pas seulement des cours, il accueille aussi divers concours. Le dimanche 29 septembre il s'y est déroulé des épreuves de dressage, et le 9 octobre du saut d'obstacles. Entrée gratuite pour le public.

Les Écuries du pas Saint-Martin

- ♦ 12, rue des Fosses ♦ Mélanie Blot ♦ 06 81 43 46 46 ♦ 03 23 74 05 92
- ♦ blot.melanie@orange.fr ♦ www.ecuries-du-pas-saintmartin@orange.fr

à venir... à venir... à venir... à venir... à venir... à venir... à venir

Folklore western. Laissez-vous aller aux rythmes de la musique country avec le club d'Ambleny pour découvrir leur spécialité dansante. Deux séances d'essai sont offertes.

Le 15 décembre, de 14 h à 19 h, le bal de fin d'année sera animé par Toly. Entrée 10 € à la réservation ou 12 € le jour même. Petite restauration sur place.

Renseignements et réservation

- ♦ Gigi Dulieu ♦ 06 37 82 66 91
- ♦ gigi.dulieu@laposte.net



Agenda

Les dates à retenir

Octobre

Samedi 26

Soirée moules frites avec le Comité d'animation, à 20 h 30, salle de la Vigne-Catherine, 15 € pour les adultes, 8 € enfants de 6 à 12 ans. Inscriptions au 03 23 74 28 09.

Jeudi 31

Halloween, rendez-vous à 15 h 30, salle des Associations pour défiler dans les rues costumé et grimé.

Novembre

Dimanche 10

Loto spécial bons d'achat de l'ECVA, début des jeux à 14 h, salle de la Vigne-Catherine.



Victoire de la Première Guerre mondiale

Adultes et enfants sont invités à se rassembler

lundi 11 novembre
à 10 h 30

devant le monument aux morts

Jeudi 21

Beaujolais nouveau avec le Comité d'animation, de 18 h 30 à 20 h, au restaurant scolaire. Entrée 5 €.

Dimanche 24

Challenge Bernard-Moreau, cyclo-cross VTT de l'ECVA, départs à partir de 14 h, rue d'Hygnières.

Décembre

Dimanche 1^{er}

Loto de Noël de l'ECVA, début des jeux à 14 h, salle de la Vigne-Catherine.

Dimanche 8

Marché de Noël, de 9 h 30 à 18 h, salle de la Vigne-Catherine, entrée gratuite. Pour les exposants, 3 € la table de 1,20 mètre.

Dimanche 15

Bal du Western Country Show, salle de la Vigne-Catherine (voir ci-contre).